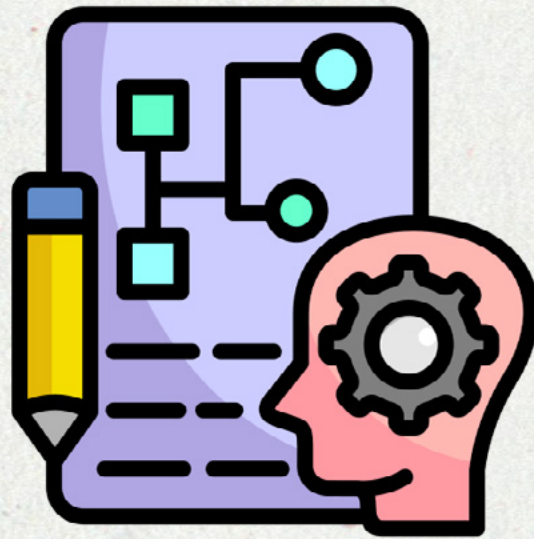


PROJET PÉDAGOGIQUE 2025-2026



PÔLE
DE **Fontès**

Sommaire

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE	p.3
2. ORGANISATEUR	p.3
3. POLE DE FONTÈS	p.3
4. PUBLIC ACCUEILLI ALP/ALE	p.3
5. PUBLIC ACCUEILLI ALE	p.4
6. L'ÉQUIPE D'ANIMATION	p.4
7. LES LOCAUX	p.4
8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ALP/ALE	p.4
9. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ALP/ALE	p.5
10. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ALP ET ALE	p.5
11. JOURNÉE TYPE ALP	p.7
12. JOURNÉE TYPE ALE	p.7
13. LES OBJECTIFS ET PROJET	p.8
14. LES THÉMATIQUES DES MERCREDIS ET VACANCES	p.9
15. LES ÉVALUATIONS	p.11
16. CONCLUSION	p.11

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

Fontès est aujourd'hui un petit village de 1000 habitants situé au cœur de l'Hérault dans le canton de Montagnac. La commune s'étend sur 1800 hectares, elle domine la vallée de la Boyne et se trouve au pied du volcan du Céressou. À mi-chemin entre Pézenas et Clermont l'Hérault, elle accueille beaucoup de touristes de passage.

Elle fait partie de la Communauté de communes du Clermontais, une intercommunalité dans laquelle elle a su trouver sa place en conservant un cadre de vie rural et harmonieux. Avec le village, Fontès possède aussi un hameau excentré composé de plusieurs lieux-dits : Le Coudenas, les Resclauzes, l'Estang et l'Arnède.

2. ORGANISATEUR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

Directeur pôle Petite enfance, jeunesse et sports : Richard Fernandez

Responsable service Jeunesse : Cédric Georgel

Espace Marcel Vidal

20 avenue Raymond Lacombe-BP40

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tel : 04.67.88.95.50

Site internet : www.cc-salagou.fr

3. POLE DE FONTÈS

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE DE FONTÈS

Responsable: Gautran Sébastien

Groupe scolaire André Espitalier

Impasse du Syrah 34320 Fontès (rue citée du stade)

Tel. 04.67.24.10.22 ou 06.87.77.53.42

pole.Fontès @cc-clermontais.fr

4. PUBLIC ACCUEILLI ALP /ALE

Les enfants accueillis sont issus d'horizons sociaux et d'origines différentes, cette rencontre favorise le partage et une vie en harmonie dans le respect de l'autre. Nous accueillons majoritairement des enfants du territoire de la communauté des communes du Salagou Cœur d'hérault.

Le groupe scolaire de Fontès accueille environ 75 enfants de la petite section au CM2.

La tranche d'âge des enfants accueillis est de 3 à 11 ans

Taux d'encadrement

Nous sommes régies par la réglementation des DRAJES (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux Sports

De ce fait, les taux d'encadrement varient selon le temps d'accueil.

	- 6ans	+ 6ans
➤ Accueil périscolaire	1/12	1/12
➤ Accueil mercredi	1/10	1/14
➤ Accueil extrascolaire	1/8	1/12

5. PUBLIC ACCUEILLI ALE

L'Accueils de Loisirs Extrascolaire intercommunal accueille les enfants de la commune de FONTÈS ainsi que les enfants des autres communes aux alentours (Cabrières, Péret, Nizas, Lézignan la Cèbe...).

Des enfants de toutes catégories sociales.

Le public est accueilli durant toutes les vacances scolaires à la journée ou à la demi-journée.

La structure ferme pour la période de Noël et de la mi-août jusqu'à la rentrée.

La tranche d'âge des enfants accueilli est de 3 à 11 ans.

6. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation du Pôle de Fontès :

- Responsable de pôle : GAUTRAN Sébastien
- Animatrice : JULIAN Lise
- Animatrice : WEBER Claudia (uniquement sur les mercredis)
- Un agent de restauration et d'entretien : SAUMONT Véronique
- Animatrice : BERTHOMIEU Mélanie (Renfort mercredi)

7. LES LOCAUX

Les locaux de L'ALE et L'ALP de Fontès se situent à côté du stade au sein du groupe scolaire André Espitalier.

La salle de restauration peut accueillir une cinquantaine d'enfants. Cette salle de restauration dispose d'un self froid et chaud.

Une salle d'activité qui permet d'accueillir les maternelles et les primaires en même temps.

Cette salle comprend du mobilier adapté à chaque tranche d'âges (dinette pour les plus petits, jeux en bois, lego...).

Un espace-temps calme est aménagé pour les – 6ans.

Cette salle est desservie par 2 cours sécurisé en fonction des critères de la PMI, une pour les maternelles et une pour les primaires.

Nous avons aussi à notre disposition en commun avec l'école une salle de motricité ou l'on peut faire des activités sportives.

Et enfin sur le même principe que la salle de motricité nous avons à notre disposition un dortoir pouvant accueillir une quinzaine d'enfants.

8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ALP/ALE

L'ALE de Fontès est ouvert de 7h45 à 18h. Les parents ont plusieurs possibilités d'inscription :

Matin : Arrivée entre 7h45 et 9h/ départ entre 11h45 et 12h

Matin et Midi : Arrivé entre 7h45 et 9h/ départ entre 13h45 et 14h

Après-midi : Arrivée entre 13h45 et 14h / départ entre 17h et 18h

Journée : Arrivée entre 7h45 et 9h / départ entre 17h et 18h

Selon le programme seules les inscriptions à la journée seront acceptées. Un sac à dos adaptés à la taille de l'enfant, une gourde d'eau et des vêtements adaptés à la météo sont à prévoir par les familles.

L'Accueils de Loisirs Extrascolaire est ouvert toutes les vacances scolaire (sauf Noël et de la mi-août jusqu'à la rentrée scolaire)

Le pique-nique sera fourni au tarif en vigueur. Il sera conditionné et transporté à l'aide de glacière par L'ALE.

L'accueil du matin : Les enfants et les familles sont accueillis individuellement par un animateur, afin qu'il/elle puisse leur expliquer le déroulement de la journée (activités, sortie...)

Temps de transition : Ce temps de transition permet de clôturer une activité pour en démarrer une autre. Ce temps est très important en termes de sécurité afin d'éviter les différents accidents.

Les différentes activités proposées : L'équipe d'animation propose différentes activités en lien avec le projet pédagogique afin de respecter au mieux le rythme de l'enfant.

Bilan de la journée : Un temps est dédié à la fin de journée afin de permettre à chaque enfant de s'exprimer sur le ressenti de la journée.

Départ des enfants : Un accueil individualiser nous permet de faire un retour à chaque parent surtout pour les petits. (Sieste, intégration au sein de la structure, repas, activités...)

9. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ALP/ALE

Généralités :

En cas de RDV médical ou autre, l'enfant pourra être récupéré en avance, une décharge de responsabilité devra être remplie. En cas de d'indisponibilité pour récupérer ses enfants (retard, absence...) merci de faire appel aux personnes autorisées sur le dossier d'inscription (uniquement des personnes majeures pour récupérer des enfants de - 6 ans)

En cas de maladie de l'enfant, aucun médicament ne sera administré sauf si les parents fournissent une prescription médicale avec les médicaments à donner.

En fonction du traitement, l'équipe d'animation se réserve le droit de refuser même avec l'ordonnance.

En cas de maladie les parents seront tout de suite contactés. En cas d'accident grave, il sera fait appel en priorité au service d'urgence (SAMU ou POMPIERS) puis un médecin et après les parents.

En cas de retards répétés, les familles se verront sanctionnées d'un supplément de tarif de 10€ par demi-heure entamée par enfant.

Les repas

Les repas sont livrés en liaison froide par le traiteur « Terre de Cuisine », les amins et ATSEM mangent avec les enfants, ils (ou elles) s'occupent du self-service, aident les plus pour découper les aliments, incitent les enfants à goûter à tous les aliments, sans jamais les forcer. Notre agent de restauration s'occupe de la mise en table, la réchauffe des plats et de l'entretien des locaux. Les enfants se lèvent pour être servis selon leurs goûts et débarrassent leur plateau grâce à la mise en place d'un self.

Les Goûters

Les goûters sont fournis par les familles, nous conseillons des goûters équilibrés, qui se gardent à température ambiante.

10. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ALP ET ALE

L'ALP s'adresse à tous les enfants fréquentant le groupe scolaire du village dont les parents auront préalablement : **Ramener leur dossier complet.**

Ce dossier doit comprendre les documents suivants :

- › Fiche d'inscription de l'année scolaire en cours
- › Une fiche sanitaire de l'année scolaire en cours
- › La photocopie du carnet de santé (vaccins à jour)
- › Un RIB pour pouvoir payer en prélèvement
- › Une attestation d'assurance responsabilité civile.
- › Un numéro de CAF afin de connaître le tarif qui sera appliqué en fonction du quotient familial.
- › Si non allocataire CAF : il nous faudra le numéro MSA ou la photocopie de l'avis d'imposition année N-1 et du livret de famille.

Sans tous ces documents aucun enfant ne sera pris en charge par l'équipe d'animation.

Le même dossier sera nécessaire pour les inscriptions sur les mercredis et les vacances scolaires. Pour l'accueil du matin et du soir : par le Portail Familles (jusqu'au matin 8h)

Pour le temps de la pause méridienne : le mercredi avant minuit pour l'ensemble de la semaine suivante sur le portail famille. Il sera toutefois toujours possible de réserver jusqu'à la veille avant minuit avec un supplément de 2€.

Seule l'absence de l'enfant à l'école permettra l'annulation de la réservation périscolaire.

Si l'enfant n'est pas inscrit sur le temps de la pause méridienne et que la famille n'a pas la possibilité de venir le récupérer, nous serons dans l'obligation de facturer ce temps 8€.

Le paiement et les inscriptions au périscolaire (jour d'école et mercredis) se feront à partir d'un ordinateur après que le responsable de l'accueil a pu attribuer un code d'accès à la famille. Le prélèvement se fera le 10 de chaque mois pour les familles.

En amont, les familles devront signer le mandat de prélèvement.

Les familles dont le prélèvement sera rejeté à trois reprises, se verront refuser le droit d'accès au portail famille.

En ce qui concerne les inscriptions pour les vacances scolaires, les parents ont deux possibilités. L'inscription sur le portail famille avec un règlement en amont par le biais d'un paiement sécurisé. Ou l'inscription au bureau sur les temps de permanences administrative avec un règlement par chèque, en espèce, en carte bleu, en ANCV ou en chèque CESU.

11. JOURNÉE TYPE ALP

POUR LES – 6 ANS

Le matin :

- › De 7h30 à 8h30 : accueil échelonné des enfants avec un coin lecture, dessins, coloriage et jeux de société.

Le midi :

- › De 12h à 12h10 passage aux toilettes et lavage des mains.
- › De 12h15 à 13h10 repas pris en commun avec les amins et les enfants.
- › De 13h10 à 13h35 jeux extérieurs ou intérieurs, préparation de la sieste pour les plus petits.

Le soir :

- › De 16h30 à 18h30 Gouter, jeux intérieurs ou extérieurs ou activités proposées par les amins et départs échelonnés.

Temps du repas :

Un self-service a été mis en place pour les enfants de 3 à 11 ans afin de leur permettre, de découvrir et d'acquérir à leur rythme une certaine autonomie. Ce système permet de visualiser les différents plats, de les éveiller à de nouvelles saveurs et de leurs donner la possibilité de se resservir selon leur envie et leur besoin. Cela va nous permettre de rentrer dans un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire et permettre un éveil des bases de la nutrition de façon ludique.

POUR LES + 6 ANS

Le matin :

- › De 7h30 à 8h30 : accueil échelonné des enfants avec un coin lecture, dessins, coloriage et jeux de société.

Le midi :

- › de 12h à 12h10 passage aux toilettes et lavage des mains.
- › De 12h15 à 13h10 repas pris en commun avec les amins et les enfants.
- › De 13h10 à 13h35 jeux extérieurs ou intérieurs.

Le soir :

- › De 16h30 à 18h30 Gouter, jeux intérieurs ou extérieurs ou activités proposées par les amins et départs échelonnés

12. JOURNÉE TYPE ALE

POUR LES – 6 ANS

Le matin :

- › De 7h30 à 9h00 : accueil échelonné des enfants avec un coin lecture, dessins, coloriage et jeux de société.
- › De 9h à 9h30 : rangement des jeux, présentation de la journée, passage aux toilettes.

- › De 9h30 à 11h30 : Présentation et explication des activités proposées.
- › De 11h30 à 12h : Jeux libres, départ des enfants qui ne mangent pas à la cantine.

Le midi :

- › De 12h00 à 12h15 : passage aux toilettes et lavage des mains
- › De 12h15 à 13h10 : Repas pris en commun avec les animateurs et les enfants.
- › De 13h10 à 14h30 : Temps calme (dessin, jeux de société, lecture...)
- › De 13h15 à 15h30 : Passage aux toilettes et sieste pour les plus petits.

Le soir :

- › de 14h00 à 14h30 Rassemblement des enfants et présentation de l'après-midi.
- › De 14h30 à 15h30 activités proposées, réveil échelonné des enfants de la sieste
- › De 15h30 à 16h : Jeux libres
- › De 16h à 17h : Bilan de la journée et gouter en commun.
- › De 17h à 18h Départ échelonné des enfants.

Temps calme :

Ce temps permet à chaque enfant de se reposer avec un livre s'il le désire ou en dessinant et pour les plus petits c'est le moment de la sieste.

Participation des enfants :

Les activités manuelles proposées sont préparées par l'équipe d'animation afin de les présenter aux enfants.

Les activités physique et sportive sont adaptées selon l'âge de l'enfant. L'enfant n'est jamais obligé de participer aux différentes activités mais par contre il sera d'une manière ou d'une autre intégrer dans la partie (en tant qu'arbitre ou assistant animateur...) L'animateur doit amener l'enfant à gérer sa frustration en cas de perte à un jeu ou s'il n'arrive à produire une activité manuelle.

13. LES OBJECTIFS ET PROJETS

OBJECTIFS :

- › Développer l'autonomie de l'enfant.
- › Développer son imaginaire et sa créativité.
- › Favoriser le respect entre les individus (enfant/enfants ; enfant/adulte et son environnement)

Sur le plan environnemental :

- › Tout au long de l'année plusieurs manifestation seront organisée avec comme objectif sensibiliser les enfants à l'environnement naturel et urbain.

Sur le plan social et le vivre ensemble :

- › Apprendre à vivre en collectivité.
- › Répartition des tâches et des responsabilités pour mieux vivre ensemble au sein d'un groupe.
- › Amener l'enfant à l'autonomie à travers des jeux ludiques et pédagogiques.
- › Amener l'enfant à se respecter, à respecter ses camarades, les adultes et son environnement.

- › Organisons des séjours inter-centre sur le territoire.
- › Tout au long de l'année des actions sont mis en place avec différents partenaires.

Sur le plan sportif :

- › Contribuer à l'épanouissement physique par des jeux sportifs et des activités de pleine nature.
- › Respecter le rythme biologique de l'enfant.
- › Activités collectives pour développer la solidarité et satisfaire le désir d'aventure de l'enfant (grand jeu à thème, jeu de piste, chasse aux trésors...)
- › Développement de la motricité pour les – de 6ans et apprentissage et respect des règles de jeu pour les + de 6ans.

Sur le plan intellectuel :

- › Favoriser l'expression, la créativité et l'imaginaire de chacun.

Sur le plan moral :

- › Être à l'écoute de chaque enfant.
- › Moment de partage sur des sujets et des questions qui les intéressent.

Sur le plan culturel :

- › Découverte du patrimoine local en partenariat avec l'office du tourisme du Clermontais.
- Tous ces thèmes feront l'objet aussi d'une réflexion commune pour plus de cohérence pédagogique au sein du territoire.

14. LES THÉMATIQUES DES MERCREDIS ET VACANCES

Avec l'ensemble de l'équipe, plusieurs thématiques ont été choisies pour les mercredis et les vacances. Tous ces thèmes, activités, sorties, pourront être modifiés ou annulés selon le temps et les effectifs des enfants.

L'équipe proposera différentes sorties à thème (Parc animalier, journée plage, lac du Salagou, parc de jeux...)

Tout au long de l'année des journées inter-centre seront organisées par les Pôles de la communauté des communes du Clermontais afin de renforcer la cohésion sociale et culturelle du territoire du Clermontais.

Pour les mercredis ALP est mis en place par l'équipe d'animation :

Les activités seront proposées en période.

- › 1^{er} période : Septembre / Octobre : « Théâtre intergénérationnel »
- › 2^e période : Novembre / Décembre : « spectacle intergénérationnel » « L'Hiver arrive à grand pas »
- › 3^e période : Janvier / Février : « Les rois et les reines »
- › 4^e période : Mars / Avril : « Les petits poissons »
- › 5^e période : Mai / Juin / Juillet : « Les explorateurs du printemps et de l'été »

L'équipe d'animation propose différentes activités : Manuelles, sportives, coopératives, culturelles, artistiques et culinaires....

Pour les vacances ALE :

- › Vacances d'automne : « Quand tombent les feuilles et les masques »
- › Noël : Fermeture de la structure
- › Vacances d'hiver : « La saison blanche »
- › Vacances de printemps : « L'art et la Musique »
- › Vacances d'été : « L'été en folie »

BIVOUACS ET SÉJOURS**Des bivouacs d'une nuit sont mis en place en lien avec les différents objectifs pédagogiques de la structure.**

Ces bivouacs sont organisés autour du village, sur un terrain privé et déclaré.

Ces bivouacs permettent aux enfants :

- › La gestion des différents temps de la vie quotidienne :
 - › Gestion et préparation des repas
 - › Mise en place du campement
 - › Hygiène corporelle.
- › Le développement de l'autonomie
- › Être acteur du programme d'activité

Tout au long de l'année, des séjours inter pôle sont organisés.

Ces séjours permettent aux différents enfants de chaque pôle (6 pôles) de partir ensemble, de se réunir afin de mieux se connaître et de partager des moments conviviaux.

Ces séjours permettent aux enfants :

- › Partir en vacances
- › Découverte de la collectivité (jour/nuit)
- › Développement de l'autonomie
- › Participer à de nouvelles activités

Un programme d'activité est élaboré en fonction des tranches d'âges afin de respecter le rythme biologique, physique et moral de chaque enfant.

Trois phases seront mises en place pendant le séjour :1. Phase d'observation

Elle permet à l'équipe d'animation d'analyser et d'évaluer le niveau d'autonomie et d'adaptation de chaque enfant.

2. Phase de suivi

Mise en place de programme personnalisé en fonction des besoins de l'enfant (amener l'enfant à être autonome).

3. Phase de bilan

Est-ce que les objectifs ont été oui ou non atteints ?

Un outil pédagogique sera mis en place en fonction du séjour afin d'améliorer les prochains séjours.

15. LES ÉVALUATIONS

Elles permettent à l'équipe d'animation de clarifier et d'ajuster les différents objectifs, de vérifier les pratiques de chacun, d'améliorer les différentes actions proposées.

Elles sont indispensables dans le bon fonctionnement de notre structure.

Il y a plusieurs types d'évaluations :

- Évaluation de l'activité : l'évaluation est faite par les animateurs chaque fin de période. Ils assurent le suivi de chaque animation. Ces temps de régulation permettent de s'adapter et de moduler la mise en œuvre des activités. Ce temps permet aussi de parler des difficultés rencontrées par les animateurs en termes d'organisation et les solutions à adopter.
- Évaluation des différents projets menés : elles permettent de développer et d'améliorer les différents projets

Pour cela, il y a plusieurs critères : nous avons les indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'enfants inscrits par activité et évolution de la fréquentation par période
- Diversité des activités proposées
- Nombres de projet réalisé au cours de l'année
- Assiduité des enfants inscrit aux différentes activités
- Nombre de partenariat renouveler chaque année

Indicateurs qualitatifs :

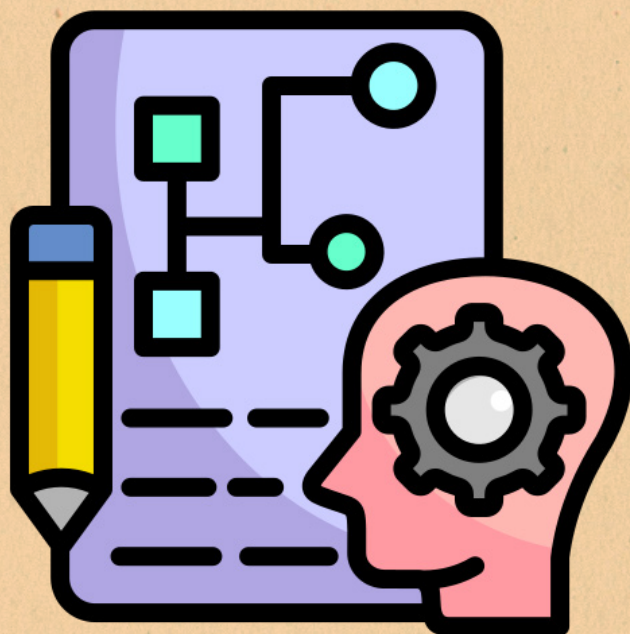
- Adaptation des activités en fonction de la tranche d'âge (évaluer leurs capacités, leurs envies et leurs besoins)
- Coopération et entraide pendant les activités
- Outils de communications avec les familles, les différents partenaires et l'institution.
- Diversité du matériel pédagogique mis à disposition pour la création
- Acquisition de connaissance par les enfants sur leur territoire de vie et les acteurs que le composent.

16. CONCLUSION

Ce projet répond aux divers besoins des familles, des enfants et des partenaires. Il participe à un projet de société qui souhaite un monde ouvert aux autres.

Chacun de nos actes, chacune de nos paroles, devront aller dans ce sens.

C'est en étant persuadé de la portée de notre participation dans la vie de l'enfant que nous pourrions apporter notre contribution à la construction de ce monde.



LES PERMANENCES

Mardi et jeudi de 8h à 11h30

Accueil de Loisirs Intercommunal du Clermontais

PÔLE DE Fontès

Rue Paul Bert | 34320 FONTÈS

04 67 24 10 22 | pole.fontes@cc-clermontais.fr

.....

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :

- ▶ www.cc-salagou.fr/nos-services/jeunesse/accueils-de-loisirs
- ▶  CommunautéCommunesClermontais

